

Institut International des Droits de l'Homme

La lettre de l'Institut

Edition **Juillet-août 2014**

L'Institut International des Droits de l'Homme œuvre pour la promotion et la protection des droits de l'homme à travers la formation et la recherche. Afin de vous tenir au courant de nos activités et de vous faire découvrir nos membres, nous publions désormais tous les deux mois une lettre d'information.

Conférence internationale

Conférence sur l'abolition universelle de la peine de mort au Costa Rica



A l'initiative de la Représentation permanente de la France auprès du Conseil de l'Europe et du Ministère français des affaires étrangères (MAE), l'Institut international des droits de l'homme (IIDH) a été sollicité pour organiser une **conférence internationale sur l'abolition universelle de la peine de mort au Costa Rica**. Ce projet est soutenu financièrement par les Gouvernements de la France, de l'Allemagne et des Pays-Bas. La conférence se tiendra du **9 au 11 octobre 2014** à la Cour interaméricaine des droits de l'homme (CIADH) à San José. Outre le fait que San José est le siège de la CIADH, le Costa Rica est l'un des premiers Etats du continent américain à avoir aboli la peine capitale dès le milieu du 19^{ème} siècle. Cette manifestation s'inscrit dans l'action diplomatique de la France en vue du moratoire généralisé.

Cette conférence a pour objectif tant de sensibiliser la communauté internationale à l'importance du moratoire, comme prélude à l'abolition de la peine de mort, que de susciter une prise de conscience des praticiens du droit quant à la possibilité d'un « moratoire judiciaire ».

Elle réunira avocats, magistrats et diplomates agissant au niveau international afin d'identifier les meilleures pratiques en matière de stratégies abolitionnistes et réductionnistes. L'évènement se déroulera en français, espagnol et anglais.

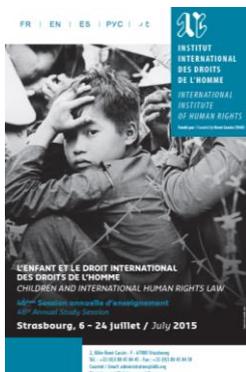
Les modalités d'inscription seront communiquées courant du mois de juillet 2014 sur notre site Internet. Pour plus de renseignements, nous vous invitons à consulter notre [site Internet](#).

Nos sessions de formation

Vous trouverez dans cette section les dernières informations relatives à nos sessions de formation.

Sessions de formation en France

46^{ème} session annuelle d'enseignement sur « L'enfant et le droit international des droits de l'homme »



La 46^{ème} session annuelle d'enseignement portera sur « L'enfant et le droit international des droits de l'homme » et se déroulera du 6 au 24 juillet 2015 à Strasbourg. Elle couvrira des thèmes tels que la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant, la protection de l'enfant dans les conflits armés, la protection internationale de l'enfant migrant, la protection de l'enfant contre l'exploitation sexuelle, la protection de l'enfant et les nouvelles technologies ou encore la lutte contre le travail forcé des enfants. Les inscriptions seront ouvertes au mois de septembre sur [notre site Internet](#).

Séminaire organisé pour des juristes italiens

En septembre 2014 à Strasbourg, l'Institut International des Droits de l'Homme et l'Université catholique de Milan organiseront sous la direction de M. Michel de Salvia, Vice-Président de l'IIDH, un séminaire en langue italienne à destination de juristes et d'avocats italiens.

Sessions de formation à l'étranger

6^{ème} session d'enseignement en droit international des droits de l'homme à Dakar



Du 22 septembre au 2 octobre 2014, l'IIDH et la Représentation en Afrique de l'Ouest de la Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté, avec le soutien du Ministère français des affaires étrangères, organiseront leur **6^{ème} session d'enseignement à Dakar sur le droit international des droits de l'homme**. Cette formation, dispensée en français, est destinée aux magistrats, avocats, greffiers, membres des forces de l'ordre, personnels d'ONG de

protection des droits de l'homme, acteurs de la société civile, chercheurs et étudiants spécialisés d'Afrique de l'Ouest et Centrale. Elle vise à contribuer à la promotion des droits de l'homme dans le cadre des institutions judiciaires et

administratives nationales. Pour plus de renseignements, nous vous invitons à visiter [notre site Internet](#). Les inscriptions sont closes.

3^{ème} session en droit international humanitaire à Abidjan



Du 15 au 20 novembre 2014, l'IIDH et la Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté en partenariat avec l'ONUCI et la Commission Nationale des droits de l'homme de Côte d'Ivoire organiseront, pour la troisième fois, une **session d'enseignement en droit international humanitaire à Abidjan (Côte d'Ivoire)**. Attentif à la promotion et au développement de l'enseignement des droits de l'homme, l'Institut vise ainsi à

répondre à une demande et contribuer à une meilleure connaissance du droit international des droits de l'homme par des acteurs clés. Ce programme, dispensé en français, s'adresse aux membres des forces de l'ordre, d'ONG, d'organisations internationales, aux magistrats et aux avocats. L'objectif principal de ce programme est de renforcer les capacités des participants en matière de droit international humanitaire et de droit international pénal. Pour plus de renseignements sur le programme et les formalités d'inscription, nous vous invitons à consulter [notre site Internet](#). La date limite d'inscription est fixée au 10 octobre 2014.

1^{er} Séminaire régional à Brazzaville en République du Congo



L'IIDH organise en partenariat avec l'Ambassade de France et la Délégation de l'Union européenne en République du Congo ainsi qu'avec l'appui du Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC), une session de formation sur le thème des "droits des personnes et des groupes vulnérables". La session se

tiendra du 1^{er} au 5 décembre 2014 à Brazzaville. Cette session s'adresse aux juristes, magistrats, membres d'ONG, agents des administrations concernées, forces publiques originaires du Congo et d'Afrique centrale. Pour plus de renseignements sur le programme ou les modalités d'inscription nous vous invitons à visiter [notre site Internet](#). La date limite d'inscription est fixée au 15 septembre 2014.

Que s'est-il passé lors de nos dernières sessions de formation ?

45^{ème} Session annuelle d'enseignement sur le thème « sport et droit international des droits de l'homme »



La 45^e session annuelle d'enseignement de l'IIDH s'est déroulée du **7 au 25 juillet 2014** à Strasbourg. La session portait sur « le Sport et le droit international des droits de l'homme ». Elle couvrait des thèmes aussi variés que la protection des droits de l'enfant, la corruption, la violence ou encore le dopage dans le domaine sportif.

17^{ème} Cours d'été sur « le droit des réfugiés »



Le 17^e cours d'été sur le droit international des réfugiés, organisé par l'IIDH et la Représentation en France du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), s'est déroulé du **23 juin au 4 juillet** au Centre européen de la Jeunesse du Conseil de l'Europe à **Strasbourg**.

Les enseignements ont été dispensés par des experts de l'UNHCR, ainsi que par des spécialistes du monde académique, institutionnel, judiciaire et associatif. Les participants ont ainsi pu se familiariser avec la problématique des réfugiés aussi bien au niveau universel que régional. Ce cours d'une durée de 2 semaines était dispensé en français. La session a accueilli 75 participants venus d'environ 40 pays.

Témoignage d'un participant



Sébastien BRISARD, rapporteur à la Cour nationale du droit d'asile en France et doctorant en droit à l'Université de Szeged en Hongrie.

Participer à une formation sur le droit des réfugiés lorsque l'on travaille soi-même dans ce domaine pourrait paraître saugrenu. Or, bien au contraire, il s'agit là à mon sens d'une démarche nécessaire.

En effet, partager les expériences personnelles, échanger les idées et confronter les avis d'acteurs de l'asile de nationalités et d'horizons divers, comme cela a pu l'être lors du Cours d'été 2014 sur le droit des réfugiés, est indispensable pour mieux appréhender les parcours de vie des demandeurs d'asile dont on aura à croiser le long chemin qu'ils ont parcouru.

Pour ma part, c'est exactement ce que j'attendais d'une formation proposée par l'Institut international des droits de l'homme (IIDH) et le Haut-commissariat aux réfugiés (HCR).

Les enseignements, dispensés dans un cadre studieux et convivial, ont été riches par les nombreux débats et interrogations qu'ils ont suscités parmi les participants dont la verve a parfois, dans la bonne humeur, déstabilisé quelque peu les intervenants et nos très chers coordinateurs.

En outre, la disponibilité et l'accessibilité de ces derniers ont permis de participer sereinement aux enseignements dispensés.

S'il est certain que les intervenants m'ont apporté un nouvel éclairage substantiel sur le droit des réfugiés et sur l'approche régionale du HCR à travers le monde, mon coup de cœur a été le cas pratique mettant en scène une audience juridictionnelle virtuelle d'un demandeur d'asile.

Ce cas pratique, préparé dans une atmosphère détendue dans le cadre de groupes de travail (juges, avocat/Etat, avocat/requérante) portant sur plusieurs

thématiques (opinions politiques, groupe social, asile interne, exclusion), a été le catalyseur d'un esprit de communauté entre les participants voire de liens d'amitié.

Ainsi, tous mes remerciements sont adressés à l'IIDH et au HCR, et plus particulièrement à nos coordinateurs et leurs stagiaires, pour l'organisation de ce cours d'été qui aura contribué à mon enrichissement personnel et à l'approfondissement de mes connaissances.



Nos contributions à la recherche

Afin de contribuer à faire avancer la recherche dans le domaine des droits de l'homme, nos représentants participent à de nombreuses manifestations. Nous publions régulièrement des ouvrages scientifiques et organisons des événements académiques.

Les Agendas du Président et du Secrétaire Général

Notre Président et notre Secrétaire Général participent tout au long de l'année à des conférences, colloques, tables rondes et autres manifestations traitant de thématiques liées aux droits de l'homme.

Agenda du Président en juillet-août

23 juin : Cérémonie d'ouverture du Cours d'été sur le droit des réfugiés organisé par l'IIDH et le HCR

25 juin : Parrainage Master 2 de droit processuel, université d'Angers

7 juillet : Cérémonie d'ouverture de la session annuelle d'enseignement de l'IIDH

9 juillet : Rencontre avec le Président de la Communauté urbaine de Strasbourg

23 juillet : Visite d'une université américaine à l'IIDH

25 juillet : Cérémonie de Clôture de la session annuelle d'enseignement de l'IIDH

Agenda de notre Secrétaire Général en juillet-août

23 juin : Cérémonie d'ouverture du Cours d'été sur le droit des réfugiés organisé par l'IIDH et le HCR

7 juillet : Cérémonie d'ouverture de la session annuelle d'enseignement de l'IIDH

25 juillet : Cérémonie de clôture de la session annuelle d'enseignement de l'IIDH

Nos dernières publications

Nous vous invitons à prendre connaissance de nos publications les plus récentes.

Dans la collection des « Publications de l'Institut international des droits de l'homme », aux éditions Pedone :



Mr Emmanuel GUEMATCHA, *les commissions vérité et les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire*, Collection des « Publications de l'Institut international des droits de l'homme » n°23, Pedone, Paris, 2014



Mme Aurélia SCHAHMANECHE, *La motivation des décisions de la Cour européenne des droits de l'homme*, Collection des « Publications de l'Institut international des droits de l'homme » n°22, Pedone, Paris, 2014

Colloque annuel de l'IIDH



Le colloque annuel de l'IIDH s'est tenu à Aix-en-Provence **du 12 au 13 juin 2014** et a abordé le thème « **les critiques du droit international des droits de l'homme** ». Il a réuni des experts en matière de droits de l'homme afin de débattre et d'approfondir la recherche sur ce thème. Il était organisé en collaboration avec la Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille Université et le CNRS, ainsi qu'avec le soutien du CERIC, du Centre de Philosophie du Droit et de l'UMR 7318. Cette manifestation, placée sous la responsabilité scientifique des Professeurs Hélène Tigroudja et Ludovic Hennebel, visait à apporter une analyse critique

sur le plan théorique, normatif et institutionnel du droit international des droits de l'homme à travers l'étude des mécanismes régionaux (européen, interaméricain, africain) et universel de protection des droits fondamentaux. La session a accueilli environ **80 participants**. Nous vous invitons à consulter les photos sur [Facebook](#).



Nos activités pédagogiques

Formation par des stages

L'IIDH accueille et forme des stagiaires dans le cadre de ses activités. Cette année l'IIDH a accueilli plusieurs stagiaires dont 3 pour soutenir l'organisation de la session annuelle d'enseignement du mois juillet.

Témoignage des 3 Stagiaires de la session annuelle d'enseignement

La salle des professeurs de la faculté de droit de Strasbourg : des tables encombrées de livres et de brochures, une foule de participants; tout le monde parle en même temps et dans toutes les langues: « Où se trouve la résidence ? », « The courses, are they given in English ? », « Mi wifi no funciona! ». Puis, un intervenant arrive et cherche l'amphithéâtre. Par-dessus tout cela, le téléphone sonne : un participant est resté bloqué à l'aéroport.

Une scène chaotique ? Pas du tout ! Juste une journée type de la session annuelle d'enseignement de l'IIDH que nous aidons, en tant que stagiaire, à *organiser*, c'est-à-dire à la préparer et superviser tout ce qu'elle implique comme logistique.

Nous, Éric Munch, Felipe Tello et Miriam Heipertz, sommes trois étudiants avec des parcours éclectiques, mais chacun engagés dans, et passionnés par, le droit international des droits de l'homme. Éric est étudiant en Master 2 Relations Internationales à Strasbourg, Felipe lui a obtenu sa maîtrise en droit des droits l'homme à Strasbourg et Miriam retourne quant à elle en Allemagne pour y passer son examen d'État en droit, après une année d'études en Erasmus à Toulouse.

L'obtention de ce stage très demandé représente une étape importante dans notre parcours en tant qu'étudiant en droit et relations internationales. Il nous offre la possibilité d'observer le fonctionnement intérieur d'un organisme aussi prestigieux que l'IIDH et d'appréhender un certain nombre des grandes problématiques soulevées par ce dernier.

Les quatre premières semaines, notre action d'organisation et de supervision a porté notamment sur la préparation du fond bibliographique et documentaire nécessaire à cette session, sur la constitution d'un support numérique multilingue, ou encore sur la mise en place du planning des cours et des interventions.

Ce travail collaboratif nous a permis d'acquérir une expérience enrichissante de travail en équipe. Nous avons également appris à nous responsabiliser et à prendre un certain nombre d'initiatives nécessaires au bon avancement de notre mission.

Pour répondre aux diverses demandes des participants et intervenants pendant le déroulement de la session, nous avons dû faire preuve de créativité afin que chacun puisse profiter des cours dans les meilleures conditions.

Nous avons pu, en effet, assister à une grande partie des cours et pu discuter et apprendre de l'expérience et du parcours des professeurs intervenants et participants. Ainsi, nos connaissances en droit international des droits de l'homme et notre compréhension de ce milieu professionnel s'en sont trouvées approfondies.

Nous avons particulièrement apprécié l'accueil qui nous a été fait à notre arrivée à l'Institut et les précieux enseignements sur la manière d'organiser un évènement d'une pareille envergure.

Nous recommandons ce stage aux étudiants motivés et désirant une expérience enrichissante aussi bien sur le plan relationnel qu'intellectuel.



Nos activités institutionnelles

Conseil d'administration de l'IIDH

Le 14 juin 2014, le Conseil d'administration de l'IIDH s'est réuni à Aix-en-Provence, après le colloque annuel de l'IIDH, afin de discuter de dossiers en cours dont le projet de transformation de l'IIDH (actuellement association) en fondation.

Adhésion de la ville de Strasbourg à l'IIDH

Par la délibération du 23 juin 2014, le conseil municipal de la ville de Strasbourg a approuvé à l'unanimité la décision de la Ville d'adhérer à l'Institut international des droits de l'homme.

Transformation de l'Institut en Fondation

Le 17 juin 2014, le Président de l'Institut international des droits de l'homme, Jean-Paul Costa, et le Trésorier, Jean-Pierre Wacker, ont été reçus à la Présidence de la République. Ils ont rencontré M. Matthieu Peyraud, conseiller pour les enjeux globaux au Pôle Diplomatique et M. Pierre Valleix, conseiller Justice au Pôle Cabinet. L'objet de l'entretien était d'informer plus en détail les conseillers du Chef de l'Etat sur le projet de mutation de l'Institut en Fondation reconnue d'utilité publique. MM. Peyraud et Valleix ont exprimé leur vif intérêt pour les activités de l'IIDH et pour le projet lui-même, ont indiqué que celui-ci pouvait faire état de la rencontre, et ils ont assuré MM. Costa et Wacker que celle-ci serait suivie de contacts avec les services de l'Etat compétents pour les informer et pour encourager leur soutien au projet.



Du côté de nos membres

L'Institut International des Droits de l'Homme compte environ 300 membres (spécialistes et organisations) agissant pour les droits de l'homme, du monde entier. Cette section vise à les mettre à l'honneur et vous faire connaître leur travail, leur engagement vis-à-vis des droits de l'homme et de l'Institut. Si vous êtes membre de l'IIDH et que vous souhaitez apparaître dans la prochaine édition de « La lettre de l'Institut » nous vous invitons à nous contacter par email à administration@iidh.org.

Dans cette édition, découvrez:



Yannick Lecuyer

Docteur de l'Université de La Rochelle et Maître de conférences HDR à Angers, j'enseigne les relations internationales, le droit des libertés fondamentales et le contentieux européen des droits de l'homme, domaines dans lesquels j'ai par ailleurs rédigé quelques ouvrages de vulgarisation. Le premier contact avec l'Institut s'est fait en 2007 par l'intermédiaire de l'incomparable et regretté Jean-François Flauss. Son secrétaire général actuel, Sébastien Touzé m'a depuis fait l'amitié de me solliciter pour enseigner le droit de la Convention dans le cadre de la session d'été et des sessions extérieures, notamment la session de Dakar en septembre 2012. L'Institut a également accompagné plusieurs projets réalisés à Angers dont deux journées d'études et de formations organisées à l'attention des professions judiciaires respectivement consacrées à l'utilité contentieuse du droit international et européen des droits de l'homme (2012) et la saisine de la Cour européenne des droits de l'homme (2014). Quant à l'avenir, les projets sont aussi riches que nombreux.

L'Institut « Cassin » est un outil formidable de promotion des droits de l'homme. Travailler dans son environnement est aussi de manière plus intime l'occasion de se confronter avec une double exigence. Il s'agit en premier lieu d'être à la hauteur de la réputation de rigueur scientifique et technique véhiculée par l'Institut. En second lieu, la participation à ses activités, particulièrement les sessions extérieures, oblige un examen de conscience que le strict travail de recherche n'impose pas nécessairement. L'Institut interroge directement l'épaisseur humaine de ses membres. Ce sont ces deux qualités réunies que le Président Jean-Paul Costa incarne aujourd'hui. Il anime ce que beaucoup de membres envisage comme une maison ouverte et dynamique où se mêlent et se rencontrent cultures, disciplines et où règne de manière plus générale une intelligence bienveillante et humaniste. C'est un espace à nul autre pareil qui regroupe des personnalités remarquables engagées scientifiquement, politiquement ou professionnellement autour d'une idée simple mais trop fréquemment contestée : l'universalité de la dignité humaine et des droits et libertés essentiels qui lui font cortège.

Ancien avocat au Barreau de La Rochelle, j'ai malheureusement souvent eu l'occasion de mesurer l'abîme qui existe entre l'enseignement académique du droit européen et international des droits de l'homme d'une part et la pratique d'autre part. C'est précisément cet abîme que l'Institut contribue à combler à travers ses manifestations et le travail de ses membres en France et dans le Monde. Pour cette raison, c'est aujourd'hui le lien que je revendique le plus fièrement.

L'Institut « Cassin » est un outil formidable de promotion des droits de l'homme. Travailler dans son environnement est aussi de manière plus intime l'occasion de se confronter avec une double exigence. Il s'agit en premier lieu d'être à la hauteur de la réputation de rigueur scientifique et technique véhiculée par l'Institut. En second lieu, la participation à ses activités, particulièrement les sessions extérieures, oblige un examen de conscience que le strict travail de recherche n'impose pas nécessairement.

